

FINITIONS / GUIDAGE PODOTACTILE

INTRODUCTION :

Tout cheminement, extérieur ou intérieur, doit comporter un **repère tactile et visuel** pour faciliter les déplacements des personnes déficientes visuelles. Idéalement, des **lignes guides naturelles** seront prévues (une bordure par exemple). Sinon, des **lignes guides artificielles** seront prévues.

Les lignes guides (naturelles ou artificielles) permettent de diriger, de guider la personne déficiente visuelle depuis l'extérieur du bâtiment vers la destination choisie dans l'infrastructure.

Il existe 3 types de surfaces podotactiles :

1. Les bandes de guidage
2. Les bandes d'éveil à la vigilance
3. Les dalles d'information

Pour ce faire, des bandes de guidage doivent être installées au sol sur **toute la longueur du cheminement** (si le lieu est complexe). Ces bandes de guidage auront les caractéristiques suivantes :

- repère visuel : par un contraste de couleur par rapport au revêtement du cheminement (voir tableau des contrastes dans la fiche « signalétique ») ;
- repère tactile : par un relief en creux détectable par les cannes des personnes aveugles ;
- ces bandes doivent être continues, non interrompues par des obstacles.



✓ Lignes guides colorées

BANDE DE GUIDAGE :

Produit :

- Dalle qui a pour but d'**orienter la personne aveugle ou malvoyante**. Cette dalle est détectable au pied, à la canne et visuellement. L'axe des stries mène à l'endroit où l'on souhaite guider la personne.
- Domaine d'application :
 - Pour guider les personnes jusqu'à l'entrée ou jusqu'à l'accueil.
 - Lorsqu'une situation conduit à une désorientation complète (grandes étendues, guichet d'accueil difficile à trouver...)

Il n'est pas nécessaire de prévoir du dallage podotactile :

- dans les couloirs ou espaces de moins de 500 cm de large,
- dans les pièces dont la surface n'excède pas 25 m².

Guidage dès l'entrée du bâtiment :

- La personne malvoyante doit pouvoir détecter un guidage **dès l'entrée dans le bâtiment**.
- L'information podotactile doit d'abord mener **vers l'accueil ou le point d'information**.

Caractéristiques techniques :

- La couleur des dalles est contrastée par rapport à l'environnement et est blanche par défaut.
- Les reliefs ont des largeurs comprises entre 1,6 cm et 1,8 cm.
- La rainure entre les 2 reliefs est comprise entre 1,8 cm et 2 cm.
- La hauteur des reliefs est comprise entre 0,45 et 0,55 cm.
- La dalle commence obligatoirement par une demi-rainure des 2 côtés.
- Les reliefs sont en saillie par rapport au niveau fini.

Mise en œuvre :

- Bande de 60 cm de large.
- Les reliefs sont en saillie par rapport au niveau fini.

Caractéristiques indispensables :

- Tout le long du cheminement
- Repères visuels et tactiles
- Bandes de guidage (si largeur > 500 cm et si espace > 25 m²)
- Bandes d'éveil à la vigilance (à l'approche d'un danger)
- Dalles d'information (si présence d'une information ou d'un changement de direction)



✓ Ligne guide contrastée.



✓ Ligne guide naturelle vers l'entrée.





✓ Éveil à la vigilance.



✓ Guidage



✓ Information



✓ Plots à coller ou sceller



✓ Plaque inox à sceller

FINITIONS / GUIDAGE PODOTACTILE

BANDES D'ÉVEIL À LA VIGILANCE :

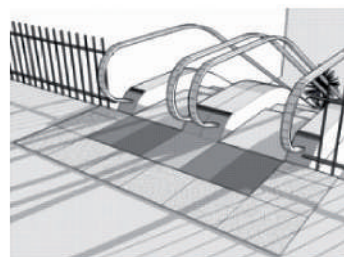
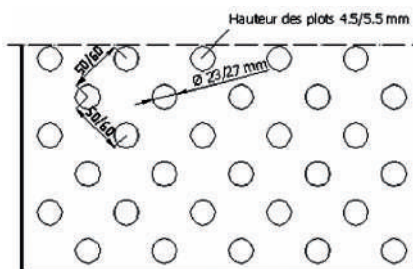
Produit :

Il existe différents types de surfaces podotactiles :

- bandes à coller, en polyuréthane ou en caoutchouc,
 - plots à coller ou à sceller,
 - dalles podotactiles en béton, à sceller,
 - clous podotactiles ou plaque en inox, à sceller.
- Dalle qui a pour but d'éveiller la vigilance de la personne aveugle ou malvoyante à l'approche d'un danger. Cette dalle est détectable aux pieds, à la canne et visuellement.
- Domaine d'application :
 - signaler un escalier (à partir de 2 marches successives ou 1 marche de plus de 25 cm) ou un escalator ou un tapis roulant,
 - signaler un bord de quai.
- Caractéristiques techniques :
 - La couleur des dalles est contrastée par rapport à l'environnement immédiat.
 - Les plots ont une hauteur comprise entre 0,45 et 0,55 cm.
 - Le diamètre des plots est compris entre 2,3 et 2,7cm.
 - La distance entre les axes des plots est comprise entre 5 et 6 cm.
 - Les plots sont disposés en quinconce.
 - Les plots sont en saillie par rapport au niveau fini.

Mise en œuvre :

- À placer en haut et en bas de chaque volée d'escalier.
- Bande de 60 cm de large.
- À 60 cm du nez de marche.



DALLES D'INFORMATION :

Produit :

- Dalle signalant à la personne aveugle ou malvoyante la présence d'une information ou d'un changement de direction dans sa ligne de conduite. Cette dalle est détectable au pied, à la canne et visuellement.
- Domaines d'application :
 - changement de direction ou déviation de la ligne de conduite,
 - guichet et ascenseur.
- Caractéristiques techniques :
 - La dalle présente une souplesse suffisante pour contraster avec la rigidité des revêtements existants.
 - La couleur des dalles est, par défaut, noire.
 - La surface est non glissante même par temps de pluie.
 - Le revêtement souple utilisé résiste aux conditions normales extérieures sans modification importante des propriétés (gel, pluie, UV, variation de température).
 - Le revêtement souple résiste au passage des véhicules légers.

Mise en œuvre :

- Carré de 60 cm x 60 cm.
- À niveau avec le revêtement à proximité immédiate.

ATTENTION :

- Aucun mobilier urbain (plaque d'égout, potelet, ...) ne devra être placé sur les dalles tactiles. S'il ne peut être déplacé, on décalera l'ensemble de la traversée.